



**Résumé de la déclaration du Igén Richard Evraire,  
président, Conférence des associations de la défense  
devant le Comité permanent des finances  
dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2006-2007**

Le 18 octobre 2006

La Conférence des associations de la défense est heureuse de la manière dont le gouvernement du Canada a donné suite aux deux priorités de financement que nous avons dégagées dans notre soumission au ministre Flaherty en avril dernier. L'affectation de la somme supplémentaire de 1,3 milliard de dollars à l'amélioration du financement des opérations en cours en 2006-2007 est conforme à nos recommandations.

De même, l'approbation de principe de projets qui remédieront aux exigences immédiates en immobilisations pour remédier aux lacunes bien connues du transport stratégique et tactique est également conforme à nos recommandations, et nous nous en réjouissons.

**Planification et financement  
des Forces de demain**

Maintenant que l'on a remédié aux exigences les plus immédiates, la Conférence des associations de la défense est d'avis qu'il faut se tourner vers la planification et le financement des Forces de demain, vu la détérioration des capacités essentielles due au vieillissement du matériel.

Comme l'indiquent les tableaux figurant dans la déclaration, seule une des cinq plateformes navales les plus importantes n'a pas encore atteint la moitié de sa durée utile prévue, telle qu'elle est déterminée par le Conseil du Trésor (CT). Deux d'entre elles ont déjà

dépassé leur durée utile prévue.

Pour ce qui est de l'Armée de terre, il ne lui reste que quatre principales plateformes sur 11 qui n'ont pas encore dépassé la moitié de leur durée utile prévue, tandis que trois d'entre elles l'ont excédé. Je tiens à préciser que l'une d'entre elles sera remplacée dans le cadre des projets mentionnés précédemment.

La Force aérienne est encore plus mal en point; seule une de ses huit principales plateformes n'a pas dépassé sa durée utile prévue, bien que les projets mentionnés plus haut remplaceront trois flottes.

Par conséquent, M. le Président, la Conférence des associations de la défense recommande fortement que les mesures suivantes soient prises :

- que soit formulé un ***Plan détaillé des capacités de défense*** qui va au-delà du volet budgétaire actuel de cinq ans de 2006 à 2011; un plan financé de façon à assurer la remise en état et la préservation des exigences du Canada en matière de défense et de sécurité; et
- que pour les années 2011 à 2020, un minimum de 1,3 % du PIB soit affecté à la rubrique des Dépenses nettes projetées au programme de la défense pour l'EF 2008-2009.



**Déclaration du Igén Richard Evraire,  
président du conseil,  
Conférence des associations de la défense,  
devant le Comité permanent des finances  
dans le cadre des consultations prébudgétaires 2006-2007**

Le 18 octobre 2006

**Introduction**

Monsieur le président, la Conférence des associations de la défense est heureuse d'avoir la possibilité de participer aux préparatifs des affectations du budget 2006-2007 à la défense. Lors de notre témoignage présenté au ministre Flaherty le 13 avril 2006, nous avons mentionné que trois dossiers méritaient une attention particulière dans le cadre de l'actuel cycle budgétaire :

- accorder un financement suffisant aux opérations en cours des Forces canadiennes;
- pourvoir aux besoins actuels de financement en immobilisations du MDN qui sont malheureusement le résultat de la détérioration des capacités essentielles des Forces canadiennes;
- dresser un plan des capacités de défense à long terme comportant un financement suffisant qui évitera la détérioration des capacités des Forces canadiennes dans l'avenir.

Nous nous réjouissons des mesures prises par le gouvernement dans le cadre du Budget 2006. Il a non seulement bonifié les hausses promises au budget de la défense par l'administration précédente, mais il a ajouté des sommes supplémentaires dans les domaines que nous avons mentionnés.

**Le financement 2006-2007  
des opérations en cours**

Lors de son témoignage précédent devant votre comité, M. le Président, la CAD a expliqué que les déploiements opérationnels en cours des Forces canadiennes, et notamment la cadence opérationnelle élevée en Afghanistan étaient, à

son avis, considérablement sous financés; ce qui mena les chefs de service à avoir recours à des solutions à court terme, tel le déstockage des pièces de rechange, le report des services à contrat nécessaires, et la réaffectation des sommes destinées à l'origine aux dépenses en immobilisations pour couvrir le manque de fonds.

Notre analyse indique que le **manque de fonds annuel** pour financer les opérations en cours — et je parle ici des frais connexes à l'approvisionnement national en pièces détachées et en services à contrat, aux opérations et à l'entretien, au salaire des forces, au recrutement et à la formation — s'élevait à environ un milliard de dollars.

Nous notons que le gouvernement du Canada, tel qu'il est indiqué dans le *Rapport 2006-2007 sur les plans et les priorités de la Défense nationale*, s'est engagé à porter les fonds affectés au Vote 1 (dépenses de fonctionnement) de 9,861 milliards de dollars au cours de l'Exercice Financier 2005-2006 à 11,156 milliards en 2006-2007; soit une hausse de 1,295 milliard de dollars.

Cette hausse est cohérente avec le manque de fonds annuel que nous avons identifié, lorsqu'on y ajoute la somme de 169 millions pour neutraliser en partie la perte de pouvoir d'achat découlant des hausses de prix, et la somme de 100 millions de dollars pour financer l'expansion des Forces canadiennes, qui représentaient des hausses non comprises dans nos calculs précédents.

Par conséquent, nous nous sentons très encouragés et nous applaudissons les mesures prises par le gouvernement à accorder un financement adéquat des opérations en cours.

L'analyse, menée par nous et par d'autres, indique que les Forces canadiennes se trouvaient dans un état de crise (au bord d'un effondrement total dans l'avenir immédiat) pour ce qui est des capacités stratégiques et du transport tactique.



## *La Conférence des associations de la défense*

### *CAD Déclarations aux Comités Parlementaires 2-2006*

Voici notamment les éléments concernés :

- 1) le transport aérien stratégique de longue portée
- 2) le transport aérien tactique de moyenne portée
- 3) le transport aérien à voilure fixe de recherches et de sauvetage
- 4) le transport par hélicoptère moyen et lourd
- 5) le parc de camions moyens de soutien logistique

Nous avons noté avec satisfaction que l'administration précédente avait ajouté au budget 2005 une augmentation réservée au budget des dépenses en immobilisations pour le remplacement de ces éléments des capacités, et que celle-ci s'élevait à environ 6,7 milliards de dollars sur trois ans; cet ajout portant le total du budget des dépenses en immobilisations à environ 6 milliards de dollars au cours de l'EF 2009-2010, par rapport au montant actuel de 2,25 milliards.

Nous nous sentons encouragés par le fait que l'administration actuelle a poursuivi son plan d'accroissement du budget des immobilisations qui passera de 2,237 milliards de dollars au cours de l'EF 2005-2006 à 2,5 milliards de dollars en 2006-2007, puis à 3,574 milliards en 2007-2008 et à 4,502 milliards en 2008-2009.

Nous applaudissons aussi la décision du gouvernement actuel d'ajouter 232 millions de dollars au budget des immobilisations de l'EF 2006-2007, pour tenir compte des achats urgents d'immobilisations qui répondront aux besoins opérationnels non planifiés de nos forces en Afghanistan.

Nous sommes également heureux :

- des décisions qui ont été prises pour subvenir aux besoins particuliers de transport stratégique et tactique que nous avons identifiés;
- de la volonté du gouvernement d'accélérer le processus d'acquisition pour se procurer ou encore pour rétablir les capacités essentielles insuffisantes, le cas échéant;
- de la décision d'accélérer le processus d'achat de transport aérien stratégique en le portant de

l'étape de la « définition » à celle de la « mise en œuvre »;

- de la décision d'accélérer à l'étape de la « définition » le transport aérien tactique, les hélicoptères moyens à lourds et les projets de véhicules de soutien moyens.

Nous nous soucions par contre du fait que le projet des « appareils de recherches et de sauvetage à voilure fixe » soit enlisé à l'étape de la « prédéfinition », d'autant plus que le budget déposé le 13 mars 2004 énonçait ce qui suit : « Le présent budget réserve des ressources non budgétaires qui permettront au ministère de la Défense nationale de devancer cette acquisition sans réaffecter les fonds prévus pour d'autres immobilisations ».

#### **Planification et financement des Forces de demain**

Maintenant que les problèmes des « opérations en cours » et des « besoins immédiats en immobilisations » que nous avons soulignés dans notre mémoire précédent au ministre des Finances ont été traités de manière adéquate, nous aimerions attirer votre attention sur deux problèmes à plus long terme que nous avons identifiés dans notre témoignage précédent sous la rubrique « Le financement des Forces de demain ».

En premier lieu figure notre inquiétude concernant l'âge du restant des principales plateformes de capacités du ministère.

Les tableaux de vieillissement des principales plateformes (ci-dessous), qui comparent l'âge des plateformes à diverses dates dans l'avenir aux durées utiles prévues par le Conseil du Trésor, donnent une représentation visuelle, rapide et facile à comprendre du dilemme global des nouvelles immobilisations auquel est confronté le ministère.

Les cases ombragées en vert signifient qu'il reste plus de la moitié de la durée utile prévue; le jaune indique qu'il reste moins de la moitié de durée utile prévue; enfin, les cases ombragées en rouge signifient que la durée utile prévue est dépassée. Les cases ombragées en bleu indiquent qu'un projet de remplacement a été approuvé et a atteint au moins l'étape de « définition » du processus.



### Marine

Plateforme	Quantité	Durée de vie utile du CT	Âge en 2006	Âge en 2010	Âge en 2015	Âge en 2020
AOR	2	25	37	41	46	51
Destroyers	4/3	25	34	38	43	48
Sous-marins	4	25	17	21	26	31
Frégates	12	25	14	18	23	28
NDC	12	25	11	15	20	25

### Armée de terre

Plateforme	Quantité	Durée de vie utile du CT	Âge en 2006	Âge en 2010	Âge en 2015	Âge en 2020
M109s <sup>2</sup>	76	20	35	39	44	49
CCP	114	20	28	32	37	42
VLMR	2769	20	24	28	33	38
VLLR	1212	20	14	18	23	28
VSLR	2879	20	13	17	22	27
COYOTE	203	20	10	14	19	24
ADATS		20	10	14	19	24
VBL 3	651	20	8	12	17	22
M113A3 <sup>1</sup>	289	15	4	8	13	18
AVGP <sup>1</sup>	401/301	15	3	7	12	17
BISON <sup>1</sup>	199	15	3	7	12	17

<sup>1</sup> Les VBP, BISON et M113A3 ont été reconstruits; par conséquent, leur durée de vie utile a été ramenée à 75 % des nouvelles constructions.

<sup>2</sup> Six obusiers tractés M-777 ont été achetés pour les opérations en Afghanistan et ont prouvé leur mérite. Aucun nouvel achat n'a été indiqué.



## Force aérienne

Plateforme	Quantité	Durée de vie utile du CT	Âge en 2006	Âge en 2010	Âge en 2015	Âge en 2020
Hél. mar.	29	20	43	47	52	57
CC130E	19	20	43	47	52	57
CC115	6	20	39	44	49	54
CC130H	13	20	31	35	40	45
APLRA	16	20	27	30	35	40
CF 18	80	20	25	29	34	39
A310	5	20	20	24	29	34
Hél. tact.	78	20	13	17	22	26

Le deuxième sujet de préoccupation, c'est que le *Rapport 2006-2007 sur les plans et les priorités de la Défense nationale* montre bien des hausses de fonds sous forme de « Rajustements : aux niveaux des dépenses prévues » qui figurent à la rubrique des « Dépenses nettes projetées » plutôt qu'à la rubrique du « Budget principal des dépenses ». Cela signifie que ces

hausses opportunes du budget de la défense pourraient en réalité constituer des « rajustements » provisoires uniques, plutôt qu'une augmentation permanente de base du résultat net du Budget principal des dépenses de la Défense.

La différence est loin d'être négligeable, comme le prouve le tableau qui suit :

Exercice financier	2006/07	2007/08	2008/09
<b>Budget principal des dépenses</b>	14,789 milliards de \$	15,144 milliards de \$	16,131 milliards de \$
<b>Rajustements</b>	<b>0,675</b> <b>milliards de \$</b>	<b>2,211</b> <b>milliards de \$</b>	<b>3,187</b> <b>milliards de \$</b>
<b>Dépenses nettes projetées</b>	15,464 milliards de \$	17,355 milliards de \$	19,318 milliards de \$

Nous sommes d'avis que le niveau projeté du Budget principal des dépenses figurant dans le *Rapport 2006-2007 sur les plans et les priorités de la Défense nationale* est totalement insuffisant pour assumer les coûts des autres capacités essentielles, au-delà des

cinq projets immédiats en immobilisations mentionnés dans notre soumission précédente ayant atteint ou dépassé leur durée de vie utile, sans parler des coûts nécessaires pour rester à la hauteur de « la dépréciation technologique ».



## Recommandations

Par conséquent, la Conférence des associations de la défense recommande vivement au gouvernement de mettre au point un **Plan des capacités de défense**, détaillé et pluriannuel, qui traitera le reste de la « crise de détérioration » à laquelle sont confrontées les Forces canadiennes, en exposant les besoins d'achat des 15 prochaines années, lesquels permettront de constituer une force en mesure de répondre aux objectifs canadiens en matière de politique étrangère, de défense et de sécurité.

Un tel *Plan des capacités de défense* sur 15 ans, comportant des affectations financières et une croissance efficace, est essentiel au-delà du volet de cinq ans actuel du Budget 2006-2011, pour être en mesure de remplacer les parcs importants, notamment les CF-18, les frégates de la classe Ville et les VBL-III.

La CAD réalise que les modifications des milieux stratégique et technologique pourraient bien ne pas exiger un remplacement « un contre un » de l'actif et pourraient bien demander l'achat de nouvelles capacités. Nous ne proposons pas de recommandations précises, car nous avons entièrement confiance dans les capacités professionnelles de l'état-major de planification et le personnel supérieur du ministère.

En second lieu, la Conférence des associations de la défense recommande tout au moins que la somme des « rajustements » figurant dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2006-2007* soit versée de manière permanente dans le « Budget principal des dépenses », de manière à ce que la reconstitution des immobilisations du ministère puisse se poursuivre. En fait, nous sommes d'avis que le niveau de

financement nécessaire doit être considérablement plus élevé, car la vague de détérioration continue à déferler sur le ministère.

Selon nos prévisions, le gouvernement aurait besoin d'affecter tout au minimum 1,3 % du PIB à la défense de 2011 à 2020, pour veiller à ce que le Canada soit en mesure de remplacer ses principales capacités et soit doté d'une force future viable comportant une marine sur trois océans, une force terrestre solide et une force aérienne revitalisée.

Encore une fois, Monsieur le président, la Conférence des associations de la défense vous remercie de lui avoir donné la possibilité de participer aux consultations.

## Glossaire des acronymes militaires

AOR – pétrolier ravitailleur d'escadre  
NDC – navire de défense côtière  
M-109 – obusier automoteur de 155 mm  
CCP – char de combat principal  
VLMR – véhicule logistique moyen à roues  
VLLR – véhicule logistique lourd à roues  
VSLR – véhicule de soutien léger à roues  
ADATS – système d'arme antiaérien et antichar  
VBL – véhicule blindé léger  
VBP – véhicule blindé polyvalent  
APLRA – aéronef de patrouille à long rayon d'actio

Il est permis de reproduire librement les Commentaires de la CAD dans leur intégralité, à des fins de recherche universitaire ou pédagogiques, ou pour des raisons journalistiques, à condition de mentionner les droits de l'auteur et le nom de l'Institut.

La Conférence des associations de la défense  
359 Kent St., Suite 502  
Ottawa, Ontario, Canada  
K2P 0R7  
Téléphone : (613) 236-1252  
Facsimilé: 613) 236-8191  
E-mail : cda@cda-cdai.ca